

COMPTE RENDU REUNION C.C.A.S du 16 mars 2016

Le C.C.A.S s'est réuni le 16 mars 2016 à la mairie des BIZOTS, sous la présidence de M. Jean-Paul LUARD, Maire et Président du C.C.A.S, suite à la convocation du 16 février 2016.

Sont présents : Jean-Paul LUARD, Dominique GIRAUD, Catherine MATHIEU, Denise LACROIX, Daniel BARDET, Manuel ROZALEN,

Sont représentés : Bernadette PARIAT représentée par Denise LACROIX
Salvadora RUIZ représentée par Jean-Paul LUARD

Absents : Stéphanie GHIDINELLI, Bernadette PARIAT, Salvadora RUIZ

Secrétaire de séance : Denise LACROIX

Début de séance : 18h30

Nombre de membres en exercice : 9

Nombre de membres présents : 6

Nombre de membres votants : 8

Représentés : 2

Date de convocation : 16 février 2016

Monsieur le Président ouvre la séance en constatant le quorum.

- Désignation de la secrétaire de séance : Denise LACROIX
- **Approbation à l'unanimité** du compte rendu de la séance du 14 octobre 2015
- Délibérations relatives au vote du budget 2016 :

* présentation par M. Jean-Paul LUARD.

- o **Délibération (1-2016) : compte administratif 2015 :**
- **Adopté à l'unanimité**

libellé	Investissement		fonctionnement		ensemble	
	dépenses	recettes	dépenses	recettes	dépenses	recettes
Résultats reportés				1 788.47		1 788.47
Opérations de l'exercice			2 703.18	2 000	2 703.18	2 000
Total			2 703.18	3 788.47	2 703.18	3 788.47
Résultats de clôture				1 085.29		1 085.29
Reste à Réaliser						
Total Cumulé				1 085.29		1 085.29
Résultat définitif				1 085.29		1 085.29

○ **Délibération (2-2016) : compte de gestion 2015 :**
Le CCAS **approuve à l'unanimité** le compte de gestion 2015 pour les mêmes chiffres que ceux figurant au compte administratif 2015.

○ **Délibération (3-2016) : affectation du résultat :**
Le CCAS **décide à l'unanimité** d'affecter le résultat de fonctionnement pour un montant de **1 085.29 €** au compte 002 sur l'exercice 2016.

○ **Délibération (4-2016) : vote du projet primitif :**
Le CCAS **approuve à l'unanimité** le budget primitif 2015 comme suit :

En fonctionnement :
Dépenses : 3 685.29 €
Recettes : 3 685.29 €

En Investissement : NEANT

○ **Délibération (5-2016) : subvention association 2016 :**

Le CCAS **décide à l'unanimité** d'attribuer une subvention de 50 € (comme l'année précédente) à l'association Agri solidarité. Cette association vient en aide aux exploitants en difficulté.

○ **Dossier d'aide en cours**

Pas de dossier particulier mais les membres du CCAS veillent aux problèmes éventuels.

○ **Informations et questions diverses :**

- **Chocolats de Pâques** : la distribution s'effectuera le 26 mars 2016 à partir de 9h
- **Repas des Anciens** : il se déroulera le 12 novembre 2016 à la salle des fêtes
- Le CCAS approuve l'installation de l'infirmière sur la commune

Fin de séance : 20h00

**Fait le 16 mars 2016,
Le Président,**

Jean Paul LUARD



La secrétaire de séance

Denise LACROIX